



BioFach 2009

Nuremberg, Allemagne
19-22 février 2009

BioFach est reconnu comme le plus grand et le plus important salon professionnel international dans le domaine des produits biologiques et naturels. Au-delà de 2 760 exposants en 2008 (augmentation de 9% par rapport à 2007), dont les deux tiers en provenance de pays étrangers, s'y donnent rendez-vous pour y présenter les dernières nouveautés auprès de quelque 46 480 visiteurs (augmentation de 2% par rapport à 2007) provenant de 124 pays. **BioFach** est donc la vitrine des meilleurs produits bios du monde.

En 2009, BioFach fête son 20^e anniversaire, ne ratez pas ce rendez-vous!

Scénario 1 : Participez à cette foire en formule individuelle (kiosque fermé) et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise, en classe économique et jusqu'à concurrence du montant de la cotation obtenue d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation.
- rabais de 50% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- rabais de 25% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export); et
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

Scénario 2 : Participez à cette foire en formule générique (espace ouvert), sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante;
- remboursement de 50% d'un *per diem* de 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 6 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2^e personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- rabais de 75% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- rabais de 75% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 17 novembre 2008

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon :
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.

Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur le montant de la contribution accordée à l'entreprise.



Canada

Siège social
668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec
4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca



Formulaire de participation



BioFach 2009

Nuremberg, Allemagne
19-22 février 2009

Scénario 1 : Tarif membre, participation en formule individuelle

- Kiosque fermé, 12,25m² (coin).....12 400,00 \$CAD
- Kiosque fermé, 10,25m² (coin).....10 400,00 \$CAD
- Kiosque fermé, 8,25m² 8 200,00 \$CAD

Scénario 2 : Tarif membre, participation en formule générique

- Kiosque ouvert, env. 8m² (coin).. 4 900,00 \$CAD
- Kiosque ouvert, env. 8m² 4 700,00 \$CAD

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du **1^{er} janvier au 31 décembre 2009**.

Si vous vous inscrivez **avant le 31 décembre 2008**, vous devez ajouter à la cotisation 2009 (649,03\$) la somme de 122,28\$ pour la cotisation 2008, pour un total de **771,31\$ (taxes incluses)**

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

Date limite d'inscription : 17 novembre 2008

**Veillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon**



Canada



Siège social
668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec
4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca